

Jeudi 9 décembre 2021

10h30 – 12h30

Présentiel + Distanciel

Sont présents :

Mme Hélène Insel, rectrice de l'académie de Grenoble
M. Samuel Vitel, directeur de cabinet
Mme Sandrine Menduni, Déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne
Mme Geneviève Baret, chargée de mission DRAREIC
Mme Clémentine Masson, formatrice académique vie lycéenne et collégienne
M. Vincent Dupayage, conseiller technique EVS
Mme Christine Desbordes, gestionnaire DIVET

Les nouveaux élu(e)s vie lycéenne

Deux élèves représentant l'EPA de Montbonnot

En visio :

M. Régis Vivier, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional EVS
Mme Alexandrine Devaujany, DRAFPIC, Rectorat Grenoble
M. Michel Kosa, proviseur LPO Vaucanson, Grenoble
M. Patrick Gaxotte, LPO André Argouges, Grenoble
M. Olivier Moine, LGT la Pléiade, Pont-de-Chéruy
Mme Isabelle Gondran, SAENES Lycée Champollion, Grenoble
Mme Edith Bolf, représentante du CESER Auvergne Rhône-Alpes
Mme Samira Dadache, FCPE 38
Mme Christine Messié, PEEP
Mme Odile Sargentini, représentante de l'AROEVEN
Docteur Christine Lequette, médecin conseillère technique
Mme Colette Chambard, infirmière conseillère technique

Sont excusés

M. Pascal Clément, inspecteur d'académie, DASEN de la Drôme
M. Patrice Gros, inspecteur d'académie, DASEN de l'Ardèche
Mme Laetitia Cibrario, principale collègue la Lombardièrre, Annonay
Mme Nathalie Péju, conseillère régionale de la région Auvergne Rhône-Alpes
Mme Agnès Crociati, conseillère technique service social

Ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux membres
2. Actualités
3. Bilan des élections des CVL
4. Bilans des inter-CVL départementaux
5. Thématiques des GT de cette deuxième année de mandat
6. Questions diverses

La séance est ouverte à 10h45 par madame la rectrice. Elle salue tout le monde, ravie de pouvoir faire ce CAVL en présentiel avec les jeunes. Elle rappelle néanmoins qu'il « faut continuer à rester vigilant sur les gestes barrières »...

Un tour de table est effectué, au cours duquel les élu(e)s et tous les membres se présentent.

Actualités : crise sanitaire

Mme la rectrice évoque la situation sanitaire, en rappelant l'importance de garder les établissements ouverts, tout en respectant la sécurité de tous et toutes. La grande différence avec l'an dernier est la vaccination ; le taux de couverture des jeunes est très important (80-90%) , il faut veiller à la troisième dose, y compris pour les jeunes. La vaccination n'empêche pas de contracter le virus, mais limite des formes graves de la maladie. Il faut malgré tout se protéger, rester vigilant.

Mme la rectrice rappelle que le « protocole niveau 3 » a été mis en place dans le premier degré (masques obligatoires partout, y compris en extérieur) ; pour l'instant il n'y a pas de changement dans le second degré. S'il y a de nouvelles informations, des décisions seront prises. Le plan de continuité pédagogique est prêt dans tous les lycées.

A ce jour, il n'y a pas d'hybridation de cours. Mme la rectrice redéfinit le mode « hybridation », qui consiste en l'accueil des élèves en demi-jauges au niveau global de l'établissement. Cela ne signifie pas demi-groupe en classe. Elle précise également tous les progrès accomplis au niveau de la continuité pédagogique. Il faut que chacun et chacune soit équipé au niveau matériel (se signaler si ce n'est pas le cas). Reste le problème de la couverture WIFI, et de l'ENT saturé : le conseil régional a été sollicité pour améliorer la situation.

Le médecin conseil docteur Christine Lequette intervient (en visio) : elle confirme que le taux de vaccination est important, que l'on encourage aussi les jeunes à la troisième dose, et que notre système immunitaire nécessite d'effectuer des rappels. Il faut à tout prix freiner cette cinquième vague. Elle précise que certains jeunes ont des COVID longs et que d'autres jeunes souffrent de pathologies chroniques... Elle indique néanmoins que globalement les jeunes portent leurs masques, que ce soit dans les établissements, dans les transports....

Mme la rectrice conclut sur ce point.

Bilan des élections des CVL

Mme Menduni projette quelques données chiffrées relatives aux résultats des élections des CVL. Le taux de participation académique pour 2021 s'élève à 33,93% ce qui représente une augmentation de 3 points par rapport à 2020, mais reste en-dessous de la moyenne nationale qui est de 39,29%.

Mme la rectrice insiste sur la mobilisation pour ces élections ; il faudrait que cette participation reflète l'engagement des jeunes, et que les élu(e)s CVL montrent l'exemple, il faut réaliser un vrai travail de citoyenneté, mobiliser tous ses camarades pour ces élections.

Mme Menduni commente quelques chiffres relatifs à ces élections : globalement les filles sont plus nombreuses que les garçons, les chiffres évoluent ; quant à la participation dans la voie professionnelle, celle-ci reste toujours insuffisante.

Bilans des inter-CVL départementaux

Mme Menduni indique quelques chiffres relatifs à la participation dans les différents départements :

- Isère : 24 lycées représentés sur 43 (79 élèves)
- Drôme/Ardèche : 20 lycées représentés sur 29 (63 jeunes)
- Savoie/Haute-Savoie : 25 lycées représentés sur 43 (76 jeunes)

Ces inter-CVL se sont déroulés de la manière suivante : le matin en séance plénière, et l'après-midi sous forme d'ateliers d'échanges. Ils constituent un état des lieux des préoccupations des lycéens et lycéennes, à savoir : la réforme du bac – les inégalités – le harcèlement – le mal être – le post bac.

Au sujet de la réforme du baccalauréat, des élèves donnent leur ressenti :

- Pour l'Isère (Sylvana Parendel), tout semble flou en ce qui concerne les épreuves, les modalités, l'orientation.
- Pour Drôme/Ardèche, il s'agit sensiblement des mêmes préoccupations, avec une pression permanente.
- Pour la Savoie/Haute-Savoie (Thibaut Sourain), on reproche un manque de transparence notamment avec Parcoursup, et on ressent un gros stress.

Mme la rectrice répond qu'au sujet du baccalauréat, les élèves de terminale sont toujours inquiets. C'est une année charnière, qui représente beaucoup pour chaque jeune, mais il faut limiter cette angoisse.

Elle se montre rassurante pour ces jeunes. Le baccalauréat est un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur. Mme la rectrice rappelle que la première promotion du nouveau bac a eu lieu l'an dernier (2021), avec le « grand oral », et tout s'est bien passé pour tous les élèves, malgré leur grande angoisse face à cette épreuve nouvelle. Elle rappelle qu'à toutes les époques le baccalauréat a toujours généré du stress.

Mme la rectrice annonce que pour le moment les épreuves de spécialité sont maintenues en mars. Elle rappelle la mise en place, au niveau ministériel, d'un comité de suivi de la réforme du baccalauréat. Elle souligne par ailleurs que dans l'enseignement supérieur le contrôle continu compte pour quasiment tous les examens.

Mme la rectrice évoque la plateforme Parcoursup, en rappelant qu'elle ne fait pas de sélection. Certes, certaines filières sont sélectives (comme les classes préparatoires, les BTS, les IUT...), mais les universités ne le sont pas. La réponse sur Parcoursup peut être « oui » ou « en liste d'attente » ou « oui si » (avec un parcours adapté pour acquérir les compétences qui font défaut). Elle rappelle qu'avant Parcoursup, il y avait APB qui était un algorithme avec un système de tirage au sort (ce qui n'est pas le cas avec Parcoursup).

Olivier Moine (FSU) ne partage pas le point de vue présenté par Mme la rectrice.

Samira Dadache (FCPE) intervient pour indiquer que les jeunes choisissent beaucoup selon une stratégie, et non selon leurs envies.

Lors des inter CVL la question du climat et des violences, notamment sexistes, ont également été abordées.

Edeina Martin-Jurdic dresse un bilan des retours des élèves : globalement les élèves souffrent de violence, à la fois verbale et physique, de la part d'élèves ou d'enseignants, voire de personnels des établissements. Elle évoque également un manque d'éducation à la sexualité et d'information sur les violences sexistes.

Amira Fradj dénonce un manque d'éducation sexuelle, le problème des réseaux sociaux, ainsi que le cyber harcèlement.

Thibaut Sourain confirme ces violences verbales subies, parfois de la part des AED, des personnels de l'établissement, et regrette de ne pas trop savoir quoi faire lorsque cela arrive...

Le directeur de cabinet répond qu'il existe des outils dans les établissements pour dénoncer ces faits, également des outils en ligne. Il rappelle le « Numéro 3020 » ainsi que l'importance des « ambassadeurs harcèlement » dans les établissements.

Mme la rectrice confirme qu'un chef d'établissement doit signaler ces faits, il doit signaler tout fait de violence quelle qu'elle soit, tout dysfonctionnement doit être signalé. La première étape est d'être informé...

Projets et propositions pour cette seconde année de mandat :

- Egalité/ Etablissement protecteur, lutte contre les discriminations : poursuite du travail sur les cellules de veille (les « Alliances »), trois lycées ont été sollicités pour expérimenter ce dispositif, la commission Egalité travaille aussi à la mise en place d'une journée de formation académique, le 17 mai 2022.
- Communication/Engagement/Instances : améliorer la communication dans les établissements, ainsi que l'investissement dans les instances et la mobilisation des jeunes.
- Simulation d'un parlement européen au niveau académique (remplacerait le SLIPS cette année) : organisation de débats entre les lycéens, en particulier dans le cadre de « Grenoble capitale verte » et de la PFUE.

Mme Menduni confirme ce projet de mise en place d'un « Parlement Européen Jeunes » (PEJ), prévue pour début mai. Mme la rectrice affirme qu'il s'agit là d'une excellente idée, et elle souhaite y participer.

Albin Rey revient sur les inquiétudes et les préoccupations liées à la crise sanitaire, et exprime ses interrogations quant à la suite de cette situation à plus long terme.

Mme la rectrice répond que le protocole ne change pas pour l'instant, mais qu'il sera adapté si les autorités de santé le jugent nécessaire.

Cette réunion s'achève.

Dans le cadre de cette « journée de la Laïcité », cette salle de réunion sera inaugurée « salle Samuel Paty » cet après-midi, et Mme la rectrice souligne l'importance d'être entourée de jeunes élus lycéens dans ce contexte et les remercie d'avoir accepté de participer à la cérémonie.

A 13h la réunion est clôturée.



Hélène Insel